



PAIEMENT

ARRIVEE DOSSIER

ROAD-BOOK

GRUPE

CLASSE

N° COURSE

le.....

remis le.....

N° ordre.....

par.....

44^{ème} RALLYE & 10^{ème} RALLYE VHC REGIONAL DU PAYS AVALLONNAIS - 01 & 02 mars 2024

↑↑↑↑ Ne rien inscrire ci-dessus ↑↑↑↑

PILOTE

COPILOTE

VOITURE

Nom

Marque

Prénom

Modèle

Date

Année

Naissance

Lieu

N° homologation

Nationalité

N°pass .technique

Adresse

Propriétaire : nom

adresse

Code postal + ville

Mobile

signature

Téléphone

email

Permis de
Conduire

n°

le

à

RECONNAISSANCES

jour

Licence n°

voiture

ASA code
nom

Gr. Sanguin / Rh

/

/

Conformément au règlement de l'épreuve, j'engage ma voiture dans le **groupe** :

et la **classe** :

- S2000
- S1600
- Kit-car
- 4 x 4

Fait le à
Signature concurrent

Visa du contrôleur administratif

Visa du commissaire technique

**Tout dossier incomplet ou illisible ne pourra être pris en compte.
Le chèque doit impérativement accompagner ce dossier.**



Secrétariat permanent :
chez Brigitte DRÉAU
38 rue du Pavillon 89380 Appoigny
mobile : 06 83 57 03 07
email : avallonautosport@free.fr
www.avallon-auto-sport.com

Association sportive loi du 1er juillet 1901

Fédération Française du Sport Automobile
Ligue Régionale de Bourgogne Franche-Comté
Association Sportive Automobile Avallon Auto Sport

DEMANDE D'ENGAGEMENT

44^{ème} RALLYE RÉGIONAL DU PAYS AVALLONNAIS **10^{ème} RALLYE RÉGIONAL VHC DU PAYS AVALLONNAIS** **01 & 02 mars 2024**

Liste des engagés
et
Horaire des convocations

sur :

www.avallon-auto-sport.com

- ❖ Le présent bulletin d'engagement doit parvenir au comité d'organisation par courrier postal uniquement au plus tard :
le **LUNDI 26 FÉVRIER 2024** (avant minuit cachet de la Poste faisant foi)
à l'adresse suivante : **ASA AVALLON AUTO SPORT**
chez Brigitte DRÉAU
38 rue du Pavillon 89380 Appoigny
- ❖ Ce bulletin doit être obligatoirement accompagné des droits d'inscription, payables par chèque à l'ordre d'Avallon Auto Sport, qui s'élèvent à :
Modernes : 345 € avec la publicité des organisateurs, inclus challenge commissaires.
Modernes : 325 € avec la publicité des organisateurs pour un équipage comportant au moins 1 membre de l'ASA organisatrice, inclus challenge commissaires.
Modernes : 305 € avec la publicité des organisateurs pour un équipage comportant 2 membres de l'ASA organisatrice, inclus challenge commissaires.
VHC : 285 € avec la publicité des organisateurs, inclus challenge commissaires.
VHC : 265 € avec la publicité des organisateurs pour un équipage comportant au moins 1 membre de l'ASA organisatrice, inclus challenge commissaires.
VHC : 245 € avec la publicité des organisateurs pour un équipage comportant 2 membres de l'ASA organisatrice, inclus challenge commissaires.
20 € de remise sur le montant de l'engagement reçu au secrétariat du rallye **avant le 03 février 2024**.
- ❖ **Sans la publicité des organisateurs les droits d'engagement sont doublés.**
(les chèques ne seront pas encaissés avant l'épreuve)
- ❖ Toute demande incomplète ou **non accompagnée des droits d'inscription** sera considérée comme nulle et pourra pas être prise en compte.
- ❖ **Il est rappelé qu'un concurrent ne peut, en aucun cas, s'engager à la même date dans deux épreuves différentes.**
- ❖ En signant au verso le présent engagement, le concurrent et les équipiers reconnaissent avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve et s'engagent à s'y conformer, ainsi qu'aux règlements généraux applicables (y compris au contrôle anti-dopage) et il certifie l'exactitude des déclarations au verso.